



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Comité Intergouvernemental
Pour l'Éducation Physique et le Sport
(CIGEPE)

SRP/YSPE/CIGEPE.1/2008/RP/1
Paris, Février 2008
Original: Français

RAPPORT DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL
POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT
(CIGEPE)

SESSION I / 2008
Paris, 29-31 janvier 2008

UNESCO

REUNION DU CIGEPS

Session I/2008 – Ordre du jour provisoire

29-31 janvier 2008
10-13h et 15h-18h

Siège de l'UNESCO
Salle XIII , Bâtiment Bonvin
1 rue Miollis, Paris 75015 France

29 janvier

- | | |
|-------------|---|
| 09h30-10h00 | Accueil des participants |
| 10h00-13h00 | <ol style="list-style-type: none">1. Début des travaux : Propos introductifs par le représentant du Directeur général.2. Adoption de l 'ordre du jour provisoire.3. Information sur les résultats de la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO (CIGEPS, REP, C/5, indicateurs de qualité EPS, Jeux et sport traditionnels, Diambars). |
| 13h00-15h00 | <i>Pause déjeuner</i> |
| 15h00-16h30 | <ol style="list-style-type: none">4. Reprise des travaux5. Election du Président ainsi que du Bureau du CIGEPS.6. Election des Vice-présidents par région géographique composant le CIGEPS.7. Composition des Groupes de travail sur les thématiques à proposer par le CIGEPS. |
| 16h30-16h45 | <i>Pause café</i> |
| 16h45-18h00 | <ol style="list-style-type: none">8. Examen des propositions préliminaires relatives à la réforme du CIGEPS adaptation du Conseil consultatif permanent à un nouveau mandat. |

9. Composition des Groupes de travail autour de la réforme du CIGEPS.

30 janvier

- 10h00 10. Reprise des travaux
- 10h00-13h00 11. Suite de l'examen des propositions préliminaires relatives à la réforme du CIGEPS et l'adaptation du Conseil consultatif permanent au nouveau mandat.
- 13h00-15h00 *Pause déjeuner*
- 15h00-16h30 12. Suite de l'examen des propositions préliminaires relatives à la réforme du CIGEPS et à l'adaptation du Conseil consultatif permanent à un nouveau mandat.
- 16h30-16h45 *Pause café*
- 16h45-18h00 13. Continuation du travail

31 janvier

- 10h00 14. Reprise des travaux
- 10h00-13h00 15. Projets de coopération proposés par le Secrétariat et autres organes du CIGEPS (les participants sont invités à soumettre leurs propositions pour examen et échanges avec le CIGEPS).
- 13h00-15h00 *Pause déjeuner*
- 15h00-16h30 16. Suite des travaux
- 16h30-16h45 *Pause café*
- 16h45-1800 17. Suite des travaux
18. Date et lieu de la prochaine session.
19. Conclusion et clôture de la session.

NOUVELLE COMPOSITION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR
L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT (CIGEPS)
2007-2009

Groupe I	Groupe II	Groupe III	Groupe IV	Groupe V a	Groupe V b
Grèce	Croatie	Jamaïque	Bangladesh	Kenya	Arabie Saoudite
Autriche	Lituanie	Cuba	Iran (République islamique)	Cameroun	Oman
Espagne	Ukraine	Équateur	Malaisie	Gabon	Algérie
États membres sortants 2007 : Allemagne, Pays-Bas, Albanie, Fédération Russe, Costa Rica, République dominicaine, Thaïlande, Côte d'Ivoire, Bahreïn					
Nouveaux Etats membres 2007: Autriche, Espagne, Lituanie, Ukraine, Cuba, Équateur, Malaisie, Kenya, Algérie					

Rapport du CIGEPS 2008

La session I/2008 du CIGEPS s'est tenue au Siège de l'UNESCO, Paris, du 29 au 31 janvier 2008. Cette session plénière avait trois objectifs principaux : l'élection du Bureau (un président et un vice-président par région géographique - voir en annexe 1), la constitution de groupes de travail (voir en annexe 2) et l'adoption du principe de réforme du CIGEPS pour mieux l'adapter aux exigences du 21^e siècle.

Plusieurs points inscrits à l'ordre du jour provisoire ont donc été abordés.

Point 1 de l'ordre du jour

1. M. Iwamoto, représentant le Directeur général, tout en souhaitant la bienvenue aux participants a mis en exergue les principaux objectifs assignés à la Session I/2008 du CIGEPS.

Point 2 de l'ordre du jour

2. Les participants ont approuvé l'ordre du jour avec certains amendements (voir en annexe 3).

Point 3 de l'ordre du jour

3. Le Secrétariat a informé les participants sur les activités qui ont illustré le biennium 2006-2007 et qui sont reflétées principalement dans le document 34C/REP/18 (voir en annexe 4).
4. Des informations spécifiques ont été fournies par le Secrétariat, notamment en ce qui concerne le projet Diambars-UNESCO et les demandes de plus en plus appuyées de plusieurs États membres demandant à l'Organisation son aide quant à la formulation de politiques sportives ou de plans nationaux multisectoriels du sport au service du développement et de la paix.
5. De même, le Secrétariat a évoqué la célébration d'événements spéciaux et de cérémonies relatifs, par exemple, au prix du fair-play, à la nomination de champions pour le sport au service du renforcement de l'EPS dans les systèmes éducatifs. Les participants ont accueilli favorablement les informations relatives au programme et aux activités menées au cours du biennium 2006-2007, et divers intervenants ont salué la qualité substantielle du travail accompli. Des suggestions ont été faites par plusieurs d'entre eux. Celles-ci visent, entre autres, à mettre l'accent sur : l'identification de grands chantiers portant sur le rôle du CIGEPS, en tant que mécanisme intergouvernemental unique du système des Nations Unis, en matière de coopération et de développement de l'EPS ; la redynamisation de MINEPS autour des grands chantiers à bâtir par le CIGEPS, appuyée par la démultiplication de table-rondes similaires à celle tenue, en mars 2003, à l'UNESCO, sur le bilan à mi-parcours de MINEPS III (Uruguay, 1999) dont les conclusions ont servi de base pour les orientations de MINEPS IV (Grèce, 2004).
6. Le Secrétariat a informé, en outre, les participants de l'approbation, par la 34^e session de la Conférence générale, de la création de l'Observatoire pour les

femmes, le sport et l'éducation physique, bénéficiant du statut d'un institut de catégorie II. La représentante de la Grèce a ajouté qu'après l'accord signé entre son pays et l'UNESCO, visant l'établissement de cet Observatoire, celui-ci devrait procéder aux formalités d'usage aux niveaux législatif et réglementaire internes.

7. Il est à souligner que le CIGEPS devra désigner un représentant au sein des organes directeurs de l'Observatoire, conformément à ses statuts.

Point 4 de l'ordre du jour

8. Le CIGEPS a poursuivi ses travaux conformément à son ordre du jour.

Points 5 et 6 de l'ordre du jour

9. Sous l'observation des Pays-Bas et la supervision du représentant du Directeur général, les élections du Bureau ont donné lieu aux résultats suivants :

- Candidats en lice pour la présidence du Comité :

- Algérie
- Cameroun

- Élu : Algérie

- Après concertation au niveau de chaque groupe régional, les pays suivants ont été élus vice-présidents, chacun représentant sa région géographique :

- | | |
|-------------------------------------|----------|
| - Europe Ouest : | Autriche |
| - Europe Est : | Lituanie |
| - LAC (Amérique latine et caraïbes) | Équateur |
| - Afrique : | Kenya |
| - Asie et Pacifique : | Malaisie |
| - Pays Arabes : | Oman |

10. Chacun des représentants des États élus a remercié les États membres pour la confiance accordée à son pays, tout en s'engageant à coopérer pleinement dans la solidarité et le respect mutuel.

Point 7 de l'ordre du jour

11. Ce point a fait l'objet d'un débat soutenu, notamment sur les modalités et les mécanismes idoines pour mieux bénéficier de la contribution des ONG, OIG et autres instances spécialisées dans les domaines de compétence du CIGEPS.

12. À l'issue de riches échanges et de diverses propositions sur la meilleure formule alliant l'interface intergouvernementale, les ONG, OIG et autres instances, il a été retenu de privilégier le principe de la mise en place de trois groupes de travail, constitués autour de trois domaines clé. Il s'agit notamment de :

- l'EPS dans les systèmes éducatifs,
 - le Sport et la Culture,
 - le sport au service du développement économique, social, et de la paix.
13. La formule retenue des groupes de travail figure en annexe 2. Toutefois, chaque groupe de travail établira, après concertation avec le Bureau, au plus tard fin mars 2008, son modus operandi et un calendrier d'activités.
14. Les groupes de travail respectifs sont co-présidés par deux vice-présidents (voir en annexe 2).
15. Ils sont composés des États membres et autres organisations qui manifestent le désir de contribuer à leurs travaux. L'objectif de ces groupes de travail est de mener une réflexion et de produire un rapport sur le domaine thématique qui les concerne.
16. Les échanges de courriels se feront à travers des adresses spécifiques, fournies par le Secrétariat sur chacun des trois domaines thématiques retenus.

Point 8 de l'ordre du jour

17. Un groupe de travail spécifique consacré à la réflexion sur la réforme a été établi sous la supervision du Bureau. La coordination de ce groupe est confiée à Cuba (voir en annexe 5).
18. Il est composé *ex-officio* par les États membres du CIGEPS ayant manifesté le souhait d'y contribuer, appuyés par des observateurs, dont les États membres non élus du CIGEPS, des ONG, OIG et autres instances qui le désirent.
19. Le Secrétariat a introduit le débat sur la réforme en soulignant le principe de sa nécessité et la philosophie qui l'accompagne. Les questions de forme et de fond qui pourraient avoir un effet induit sur la mission et les objectifs du CIGEPS, dans le cadre de la réforme, ont été mises en avant par le Secrétariat.
20. Les participants se sont engagés à donner un caractère prioritaire à la réforme et se sont félicités du modus vivendi obtenu au sein du Comité.
21. Pour y parvenir, les membres du GIGEPS ont adopté une série de recommandations comme suit :
- Les modalités d'organisation et de fonctionnement du groupe de travail sur la réforme du CIGEPS feront l'objet de propositions de Cuba qui, après l'approbation du Bureau, les transmettra au Secrétariat pour diffusion et suivi par les autres membres concernés.
 - Cuba devra également proposer un calendrier et identifier des lieux pour les travaux du groupe, en étroite concertation avec le Président qui en informera le Bureau, puis les autres membres concernés.
 - Pour le financement des travaux du CIGEPS, les membres ont retenu le principe de s'inspirer des expériences initiées par certains États, tels que la Grèce, l'Algérie ou Cuba, qui ont organisé certaines activités financées par

leur gouvernement. En conclusion, les États membres assurant des fonctions de Vice-présidents ou Président des groupes de travail sont fortement encouragés et invités à suivre les expériences susmentionnées.

- Il a été proposé un échéancier de travail du processus de réforme en articulation avec le calendrier des organes directeurs de l'UNESCO. Le but visé est de soumettre le projet de réforme à l'attention du Conseil exécutif du printemps 2009 et si possible à la Conférence générale de l'automne 2009.

- Le Président s'est chargé de consulter, de façon informelle, le service juridique de l'UNESCO, en concertation avec le représentant du Directeur général. Pour ce faire, un avant projet a été jugé nécessaire en vue de disposer d'une première hypothèse de travail.

- Le nom et l'acronyme CIGEPS sont maintenus.

- Accorder une attention particulière à la question cruciale de l'articulation entre mouvement sportif et pouvoirs publics, notamment les rapports entre mouvement sportif et pouvoirs publics.

- Approfondir la réflexion sur la place et la stratégie de communication du CIGEPS en examinant les voies et moyens pour accroître sa visibilité en maximisant l'impact de l'information et de la communication sur ses missions et activités.

- Des remerciements appuyés ont été adressés à l'endroit du Costa Rica et des membres sortants pour le travail effectué sur la réforme du CIGEPS.

22. Après un débat fructueux, les membres du CIGEPS ont décidé de poursuivre la réflexion sur la réforme initiée par le Comité sortant. Le principe de la réforme a été unanimement adopté par les membres du Comité pour la place et le rôle du CIGEPS et influencer substantiellement sur les enjeux majeurs du sport au 21^e siècle.

Point 15 à 17 de l'ordre du jour

23. Le Directeur général a reçu les membres du Bureau le 30 janvier 2008. Au cours de cette rencontre d'échanges, il a assuré le Comité de son soutien total pour mener à terme la réforme du CIGEPS à laquelle il accorde une importance particulière. Le Président du CIGEPS s'est engagé, au nom du Bureau, à conduire le processus de réforme avant 2009.

24. Le Président du CIGEPS a rendu compte de cette rencontre aux participants, le 31 janvier 2008.

25. Le Secrétariat a présenté la plateforme de coopération ainsi que les projets relevant d'accords de coopération avec des partenaires de premier plan. (voir en annexe 6).

26. Plusieurs partenaires sont intervenus au cours de la session, avec des aménagements flexibles dans l'ordre du jour. Ainsi sont-ils intervenus, soit sur des initiatives proposées, menées et à poursuivre, soit pour exprimer leur souhait de renforcer certains domaines spécifiques de la coopération avec l'UNESCO.

27. Ainsi sont intervenus :

- le représentant de la l'Association mondiale du sport pour tous (TAFISA) pour proposer, entre autres, la contribution des membres du CIGEPS et des ONG/IOG intéressées, au Festival Mondial des Jeux et Sports Traditionnels et du Sport pour Tous, qui se tiendra à Busan (Corée du Sud) du 26 septembre au 2 octobre 2008.

28. L'UNESCO a accordé son patronage au festival. Par ailleurs, une table ronde sur les jeux et sports traditionnels sera initiée par l'UNESCO dans le cadre de ce festival.

29. De même, la TAFISA a co-présidé avec l'UNESCO, la tenue d'une réunion préparatoire au Festival de Busan. Plusieurs ONG et une OIG ont été conviées pour réfléchir sur le projet conjoint de recommandations UNESCO-TAFISA pour la table ronde prévue à Busan, au cours du Festival 2008.

30. Les participants à la session I/2008 du CIGEPS ont bien accueilli les informations fournies par la TAFISA et se sont engagés à appuyer le Festival de Busan, chacun selon ses possibilités et se sont mis d'accord pour apporter leurs commentaires au projet de recommandations, avant la fin mars 2008.

31. Le représentant du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) a réitéré sa disponibilité à coopérer avec l'UNESCO et proposera incessamment sous peu, un axe d'action et d'initiatives.

32. Le représentant du Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS) a informé les participants de la célébration de son 50^e anniversaire et de la tenue du Congrès scientifique préolympique qui se déroulera à Beijing, à l'occasion des J.O. 2008.

33. L'Association Internationale des luttes traditionnelles a informé les participants sur ses objectifs et sur ses activités. Cette association coopère avec l'UNESCO dans le domaine de la promotion des jeux et sports traditionnels. Elle appuie l'Organisation par des ressources extra budgétaires directes et indirectes, dans le cadre de diverses initiatives à caractère régional et international. Elle a proposé à l'UNESCO d'initier un nouveau concept d'activité dénommé « Play for Peace », qui sera traité avec le Secrétariat.

34. Le représentant de la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) est intervenu pour souligner sa volonté de renforcer la coopération avec l'UNESCO, illustrée par un accord-projet qui sera bientôt signé entre les deux Organisations, dans les domaines du sport dans les systèmes éducatifs, la promotion des jeux et sports traditionnels et enfin, le sport au service du développement économique et social. Les participants ont, en outre, été informés du fait que la CEDEAO a fait de la lutte traditionnelle, le sport fer de lance de la sous-région, en vue de susciter la cohésion des populations des pays concernés.

35. Le représentant de la Commission européenne a présenté le « Livre Blanc » de son organisation en soulignant les avancées obtenues au niveau communautaire sur le sport, depuis le Sommet de Nice de 2005. Les participants ont été invités à consulter le contenu de ce livre blanc sur le site Internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/index_fr.htm).

Point 18 de l'ordre du jour

36. La prochaine session du CIGEPS est prévue pour janvier 2009, au Siège de l'Organisation, et portera essentiellement sur le suivi des recommandations formulées au cours de la session I/2008. Elle comportera des points que le Bureau soumettra au Secrétariat, après l'avoir consulté.
37. Il a été suggéré que la session ordinaire du Bureau soit tenue début septembre 2008, au Siège de l'UNESCO. L'ordre du jour sera défini en concertation avec le Président du CIGEPS.

Point 19 de l'ordre du jour

Après ses remerciements à l'endroit des participants, suivis par ceux du représentant du Directeur général, le Président a clos la session I/2008 du CIGEPS, en insistant, encore une fois, sur l'importance de l'EPS, citant le cas de la participation du Directeur général à la réunion sur le sport et le développement, à l'occasion du Forum économique mondial de Davos